

Le Journal des Joleux

BULLETIN MUNICIPAL N° 45 - JUILLET 2016

YVILLE SUR SEINE

Le mot du Maire

Voici arrivé le moment de la parution du deuxième numéro du journal municipal pour l'année 2016. Ce n'est pas le hasard qu'il soit distribué dès les premiers jours de juillet afin que vous ayez le temps, durant vos congés, de le feuilleter.

Tout d'abord, je remercie vivement les cinquante personnes qui se sont déplacées lors de la réunion publique du PLU, c'est 10% de la population de la commune, c'est bien là le signe que les Yvillais sont très intéressés par l'avenir de leur village. La présentation faite par le bureau d'études Perspective n'a probablement pas répondu à toutes vos interrogations. C'est pourquoi, je vous invite à me rencontrer si vous le souhaitez. J'essaierai de répondre à toutes vos questions. La prochaine phase de la réalisation de notre PLU, où vous serez invités à vous exprimer, sera l'enquête publique qui aura lieu durant le second semestre de l'année en cours.

Je vous informe aussi que des travaux routiers importants vont être réalisés au début du mois de juillet devant la mairie. Ils sont réalisés à la demande du Conseil Municipal sous Maîtrise d'Ouvrage de la Métropole. Il s'agit principalement de sécuriser la sortie des enfants de l'école et de faire ralentir les véhicules de manière significative. La solution technique mise en œuvre est un plateau surélevé.

Pour conclure cet édito, je tiens à vous informer, dès maintenant, que les contrôles du SPANC (service public d'Assainissement Non Collectif) suspendus depuis 3 ans maintenant, reprendront durant l'été. Il s'agit de terminer ce travail, certes contesté par certains, mais qui est une obligation voulue par nos législateurs. Aujourd'hui, 50% des contrôles ont été réalisés sur la commune. Le rythme des contrôles a changé, il est maintenant de 10 ans alors qu'il était de 5 ans auparavant. Les personnes concernées par ce contrôle seront contactées, par courrier, par les services de la Métropole responsable de l'organisation de ceux-ci.

Chaque année, à cette saison, je suis interrogé par des habitants qui ne comprennent pas pourquoi certaines personnes s'autorisent à tondre, couper, tronçonner etc. aux heures des repas. Aujourd'hui, je ne vous rappellerai pas l'arrêté départemental ni l'arrêté municipal qui sont très précis sur les horaires à respecter mais j'appelle à votre bon sens et au respect de vos voisins. Je vous remercie pour votre compréhension.

Le Maire
François Le Gallo

Sommaire

p. 1 : Le mot du Maire - Fête de la Saint-Louis — p. 2 : Comptes rendus du conseil municipal — p. 3 : Informations — p. 4-5-6-7 : Images de la vie de la commune — p. 8 : Informations - À vos agendas - État civil.

Fête de la Saint-Louis 2016

Cette année, le Comité des fêtes a choisi le Brésil comme thème central des diverses manifestations, pays qui sera à l'honneur cet été car il accueille les Jeux Olympiques.

Samedi 27 août :

- À partir de 14 h : tournois de pétanque et de dominos, inscription sur place.
- 21 h - 22 h : spectacle de danse brésilienne (capoeira).
- 22 h : distribution des flambeaux.
- 22 h 30 : cortège musical avec danseuses brésiliennes
- 23 h : feu d'artifice musical au château, toujours sur le thème du Brésil.

Dimanche 28 août :

- À partir de 7 h : foire à tout, emplacement gratuit.
- 10 h 30 : messe à l'église Saint-Léger.
- 11 h 15 : dépôt de gerbes au monument aux morts.
- 11 h 30 : vin d'honneur à la salle polyvalente.
- Toute la journée, exposition de vieilles voitures.

Et, bien sûr, fête foraine tout le week-end.

Venez partager ce moment de détente en famille ou entre amis.

ATTENTION : cette année, la distribution de tickets gratuits pour les enfants de la commune se fera vendredi à 18h à la salle polyvalente. Ils ne seront valables que le lundi.



Séance du 16 décembre 2015

- Approbation du Conseil Municipal de la révision des tarifs communaux 2016

Cantine scolaire : Demi-pension : **2,55 €**

Repas occasionnel : **3,35 €**

Repas personne adulte : **3,82 €**

Garderie périscolaire :

2,24 € l'heure et **1,12 €** la demi-heure.

2,24 € de 16 h 30 à 17 h (le goûter est compris dans le tarif).

Réduction de 50 % des Tarifs pour les enfants du personnel communal soit **1,12 €** l'heure et **0,56 €** la demi-heure et **1,12 €** la demi-heure avec goûter de 16 h 30 à 17 h.

Lac de pêche : Le tarif sera discuté lors de l'élaboration du budget, en fonction de la situation des comptes de l'association de pêche.

Cimetière : Tarifs concessions et tarifs de l'espace cinéraire.

CIMETIÈRE					
	Tombe Terrain 2 M ²	Cavurne	Case Columbarium	Taxes 2 ^e et 3 ^e Urne	Jardin du Souvenir (dispersion)
concession 15 ANS	130 €	575 €	475 €		
concession 30 ANS	150 €	1 150 €	950 €	30 €	30 €
concession 50 ANS	220 €				

À noter : La taxe pour la 2^e et 3^e urne correspond aux frais de l'employé communal pour descendre la plaque et l'ouvrir, ainsi que la gravure du 2^e nom du défunt ou du 3^e.

Pour le jardin du souvenir : la participation correspond aux frais de gravure.

Salle polyvalente :

SALLE POLYVALENTE		
	Habitant d'Yville	Hors commune
Location 1 soirée	185 €	370 €
Location 1 week-end	310 €	580 €
Caution	500 €	
Location estrades (8 éléments)	25 €	

Les tarifs ont été votés à l'unanimité.

- Approbation du Conseil municipal pour la signature d'une convention entre la commune d'Yville-sur-Seine et la ville de Petit-Couronne pour l'enseignement de la natation à la piscine de l'Archipel de Petit-Couronne en faveur des élèves de l'école d'Yville.
 - Approbation du Conseil municipal pour la proposition d'un avenant à la convention entre les Carrières & Ballastières de Normandie et la commune d'Yville
 - Approbation du Conseil municipal pour la création d'un poste d'agent recenseur de la population durant la durée fixée par l'INSEE
 - Approbation du conseil municipal pour la création d'un emploi permanent suite à l'accroissement temporaire d'activité pour une durée hebdomadaire de 35/35^e à compter du 15 février 2016 au 18 mars 2016
 - Autorisation donnée au Maire pour l'engagement des dépenses pour l'année 2016
- Montants autorisés en dépenses aux comptes suivants :
- Compte 21 : 20 000 euros / Compte 23 : 60 000 euros

■ DÉCISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire des

crédits supplémentaires au budget communal, correspondant à l'amortissement d'une subvention d'équipement.

Compte	Article	libellé	Dépenses	Recettes
040	280421	Subvention équipement France Télécom 6 ^e tr		+274 €
042	6811	Dotation aux Amortissements	+274 €	

■ POINTS DIVERS

Le spectacle de Noël suivi de la remise des cadeaux par le Père Noël aux enfants de l'école, a eu lieu le samedi 19 décembre à 10 h à la salle polyvalente.

- Travaux sur fossés, couvercles et regards, prolongement rue Christine.

- Présentation du rapport sur la qualité de l'eau.

Séance du 16 décembre 2015

- Présentation du compte administratif et approbation à l'unanimité par les conseillers municipaux

Section fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	372 275,02 €	Dépenses	35 053,26 €
Recettes	908 016,54 €	Recettes	48 022,20 €
Excédent reporté 2014	997 795,84 €	Excédent reporté 2014	480 830,16 €

Présentation du budget 2016

C.E.S. de Duclair	2480 €
Département / transport CES Bourg-Achard	2000 €
Département / transport élèves école d'Yville	200 €
Ecoles de musique (Bourg-Achard, St-Ouen-de-Thouberville, Grand-Couronne)	525 €
Département / Fonds de solidarité Energie et logement	190 €
Seine logement (association de Duclair)	190 €
Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande Centres de loisirs	1610 €
(Dynamic Club Berville, MJC Duclair / Bardouville)	3500 €
Département / Fonds d'aide aux jeunes	120 €
Total Voté	12 315 €

Subventions communales 2016 votées à l'unanimité

Comité des fêtes	4500 €
ALCY	4500 €
UNC Anciens Combattants	200 €
ADMR	500 €
Club des Anciens	4000 €
Coopérative scolaire Yville	700 €
Amicale des pompiers	80 €
USPI	300 €
CCAS	2000 €
Charitons	400 €
DDEN secteur Le Trait-Duclair	20 €
Total subventions accordées	17 200 €

Vote des taux communaux

Taux taxe d'habitation : 11,02 • Taux foncier bâti : 23,10 • Taux foncier non bâti : 36,36

Vote du budget primitif 2016

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	470 687 €	Dépenses	610 566 €
Recettes	2 004 224 €	Recettes	610 566 €

- Approbation du Conseil municipal du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges vers la Métropole
 - Approbation du Conseil municipal pour la création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité
 - Approbation du Conseil municipal pour la signature d'une convention avec la MJC de Duclair « Petites vacances »
 - Retrait de l'adhésion à l'Agence départementale 76 étant donné que la Métropole a repris cette compétence depuis le 1^{er} janvier 2015
 - Débat complémentaire sur les orientations générales du PADD. Élaboration du PLU ('Plan local d'urbanisme)
- Informations diverses : la réunion publique pour le PLU s'est tenue le vendredi 10 juin à 18h à la salle polyvalente



Le mot du Parc naturel régional des boucles de la Seine Normande

La gestion différenciée

Vous avez sûrement constaté que dans de nombreuses communes, certains espaces verts, parcs ou talus n'étaient plus entretenus de la même manière. Il ne s'agit pas d'un signe d'abandon, bien au contraire. C'est une gestion différenciée, qui préserve la biodiversité et qui adapte l'entretien selon les usages du public. Certains endroits non fréquentés n'ont en effet pas besoin d'être tondu ou aspergés de désherbants.

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

C'est un mode d'entretien des espaces verts (parcs, jardins, talus) plus respectueux de l'environnement. C'est une gestion qui diffère selon l'usage, la fréquentation et la localisation du site. Certains espaces, très fréquentés, sont plus entretenus, souvent taillés et tondu, alors que d'autres peuvent faire l'objet d'une gestion plus douce et être laissés plus sauvages pour favoriser le développement d'une faune et d'une flore diversifiées. Pour autant, ces endroits rendus à la nature ne sont pas forcément interdits à la fréquentation et peuvent justement être le support d'activités de découverte en famille par exemple.

Mais à quoi ça sert ?

La suppression des pesticides ainsi que la diminution des interventions sur les espaces verts permettent d'améliorer la qualité de l'eau et de préserver l'environnement. Respecter le cycle végétal permet d'accueillir une diversité de plantes et d'animaux. La gestion différenciée assure ainsi un équilibre entre l'accueil du public, le développement de la biodiversité et la préservation des ressources naturelles.

« Frelon asiatique en janvier, abeille en juillet »

Nouveau dicton d'Yville? Non, c'est tout simplement que l'éradication du premier ne va pas sans la protection de la seconde. C'est dans ce but que l'association « Abeilles & Essaim.76 », créée en 2008, se propose de récupérer gratuitement les essaims d'abeilles que vous seriez susceptibles de repérer.

Forte de son réseau de 300 personnes, « Abeilles & Essaim.76 » intervient 7 jours sur 7 en Seine-Maritime et, si besoin, transmet les informations à ses collègues de l'Eure et du Calvados.

Pour toute intervention ou autre demande de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter cette association aux coordonnées suivantes : 150 rue de l'établissement 76690 Grugny, 02-35- 33-13- 18 ou 06-15-43-00- 69,

Pour toute intervention ou autre demande de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter cette association aux coordonnées suivantes : 150 rue de l'établissement 76690 Grugny, 02-35- 33-13- 18 ou 06-15-43-00- 69,
abeilles.essaim@laposte.net

Eclairage public

De nouveaux horaires sont mis en place pour la période nocturne. Ils correspondent mieux aux périodes de jour et de nuit et permettent ainsi des économies d'énergie. Les lampadaires fonctionnaient de 23 h à 6 h, ils le sont désormais de minuit à 5h.

Déchetterie

Un nouveau container est disponible à la déchetterie de



la Presqu'île, vous pouvez y déposer vos chaussures et vêtements usagés.

La cantine de l'école s'exporte au Kosovo :



Ingénieure en transformation alimentaire au Kosovo, Hafize Veseli est venue se former à EARL de la Martellerie durant le mois de février 2016.

Hafize est aussi responsable d'un programme de création de cantines scolaires gérées par des veuves de guerre. A sa demande, une visite de la cantine d'Yville a été organisée, occasion pour elle de s'inspirer d'une installation réalisée dans le respect des normes en vigueur et d'échanger avec le cuisinier.

Images de la vie dans la commune

Inauguration du salon du tissage



Le samedi 23 et le dimanche 24 avril 2016 s'est tenu le salon du tissage à l'ouvrage organisé par le club « Fil Harmonie », le tout orchestré par Marguerite Pigache.

La journée du dimanche 24 avril fut marquée par un splendide défilé de mode inter générationnel. C'est avec une grande classe et une élégance remarquable que ces mannequins nous ont fait rêver. Tous ces modèles ont été confectionnés lors des différentes séances de l'activité couture. La suite en images



Un grand bravo pour ces talentueuses couturières

Commémoration du 8 mai



Rallye pedestre



Le dimanche 22 mai 2016, le groupe de randonnée de l'ALCY s'est chargé d'organiser le rallye traditionnel de notre village. Malgré un ciel peu engageant, quatre équipes se sont lancées dans la « compétition ».

Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous. Tout le long d'un circuit autour d'Yville, des épreuves ludiques et des quizz sur des thèmes variés ont contribué à ce que petits et grands fassent preuve de leurs talents. Tous les participants et organisateurs se sont ensuite retrouvés à la salle polyvalente pour le partage d'un pique-nique favorisant les échanges et de nouvelles relations.

Fleurissement de la commune

Nous remercions les yvillaises et yvillais pour leur participation au fleurissement de la commune.

Les nominés sont :

- Nadine Hourlier pour les massifs arrêt de bus
- Thérèse Voyes pour les massifs, salle des fêtes, panneau d'affichage et panneau Yville « route du Marais »
- Stéphane Harlet pour le massif, allée du jardin
- Mélanie Navasse pour le massif au calvaire
- M. et Mme Daniel Le Goff pour le massif impasse Saint-Louis
- Christophe Deschamps pour le massif panneau du village, côté château
- Stanley et Nadine Bienfait-Loisel pour le panneau entrée du village



Nous souhaitons à l'équipe gagnante (de nouveaux habitants!) de prendre autant de plaisir à organiser le prochain rallye qui devrait avoir lieu en mai 2017, dans un contexte « moins humide », nous l'espérons.

Cette rencontre annuelle présente l'intérêt d'un divertissement toutes générations confondues dans une ambiance détendue.

Images de la vie dans la commune (suite)

Voyage des Anciens

Cette année, le voyage des Anciens a eu lieu le jeudi 26 mai et a eu pour destination la ville touristique de Honfleur. Malgré un léger retard au départ, le voyage s'est déroulé comme prévu sous un beau soleil.

La matinée a été consacrée à la visite du Naturospace, espace où papillons et oiseaux exotiques vivent en liberté au milieu de plantes tropicales. Le repas du midi a été le bienvenu : les Anciens ont partagé ce moment convivial au restaurant de la Briquerie sur les hauteurs de Honfleur.

Une balade digestive dans l'estuaire de la Seine s'en est suivie à bord de la vedette « Jolie France ». Les passagers ont eu droit à une visite commentée sur la Capitainerie, les ponts de Normandie et de Tancarville, les quais de Seine, le Havre et Port 2000, les hauteurs de Honfleur. Cette journée bien remplie s'est achevée par la visite de la distillerie Busnel à Cormeilles en Pays d'Auge. La fabrication du calvados n'a plus de secrets pour les Anciens !

À l'année prochaine pour un autre voyage de découverte.



Notre doyenne, Suzanne Bertin en compagnie de Marie-Thérèse



Balade digestive

Balades en Touraine du Club Rando de L'ALCY

Début juin, un séjour de 5 jours à Saint-Martin-le-Beau, village situé au bord du Cher et près de TOURS a été l'occasion de randonnées à travers les vignobles de Montlouis et la forêt d'Amboise. Le groupe a pu visiter les châteaux d'Amboise et de Chenonceau, déambuler dans les jardins des châteaux de Chaumont-sur-Loire et Villandry et pour finir dans les caves troglodytes vinicoles et champignonnières



Forêt d'Amboise



Chenonceau



Traversée des vignobles

Spectacle des enfants de l'école



Fête de la musique le 21 juin



Informations...



La Métropole Rouen Normandie vous guide et vous aide à financer vos travaux. Les aides financières 2016 pour la Maîtrise de l'Énergie : Vous avez un projet de travaux ?

Des subventions existent pour vous aider à financer vos projets de rénovation énergétique. L'Espace Info Energie de la Métropole Rouen Normandie vous conseille sur les différents types de travaux et vous dirige vers les différents interlocuteurs qui peuvent vous soutenir financièrement. Pour faire les bons choix parmi les travaux possibles, la Région Normandie propose une aide financière pour effectuer un audit énergétique puis des travaux. Cet audit permet de hiérarchiser les travaux prioritaires et de faire une estimation du coût de travaux et des économies d'énergie qu'ils permettront d'obtenir en contrepartie. A la suite de cette étude, vous pourrez bénéficier d'une aide par travaux (exemple : isolation des murs, de la toiture, changement de chaudière, etc.) L'Agence Nationale de l'Habitat, dans le cadre du programme « Habiter Mieux », attribue des aides si vous êtes propriétaire occupant d'un logement de plus de 15 ans et effectue des travaux d'économie d'énergie. Ces aides sont attribuées sous conditions de ressources. Cette année, les plafonds de ressources sont plus élevés qu'en 2015, permettant à davantage de ménages d'en bénéficier (à titre d'exemple revenu fiscal de référence de 37 690 € pour 4 personnes). Renseignez-vous ! Les aides de l'ANAH peuvent également être

mobilisées pour d'autres travaux : adaptation au handicap ou au vieillissement, travaux d'amélioration du confort du logement et de mise en sécurité. La Métropole Rouen Normandie attribue une aide complémentaire aux aides de l'ANAH dans le cadre de sa politique d'amélioration de l'Habitat. Le Département de Seine Maritime finance également dans le cadre de son dispositif « Aide à l'habitat durable » des travaux de rénovation pour des maisons de plus de 20 ans. Les aides sont attribuées sous conditions de ressources. L'État a mis en place un crédit d'impôt « Transition Énergétique » applicable jusqu'au 31 décembre 2016. Un taux unique de 30 % s'applique sur les dépenses éligibles d'amélioration énergétique éligibles, même si vous ne payez pas d'impôt ! Pour des conseils personnalisés sur vos projets de rénovation énergétique ou de construction, vous pouvez prendre rendez-vous avec un conseiller de l'Espace Info Energie de la Métropole Rouen Normandie, du lundi au vendredi. Pour prendre un rendez-vous téléphonique ou un rendez-vous sur place à l'Espace Info Energie de Rouen, d'Elbeuf, ou de Duclair, contactez le 0800 021 021 ou par mail à eie@metropole-rouen-normandie.fr. Pour un accompagnement de votre projet et un montage des dossiers de subventions auprès de l'ANAH, l'opérateur INHARI effectue des permanences d'information dans 12 communes de la Métropole. Retrouvez les dates et heures des permanences sur www.metropole-rouen-normandie.fr ou contactez INHARI au 02 32 08 13 00 ou par mail :

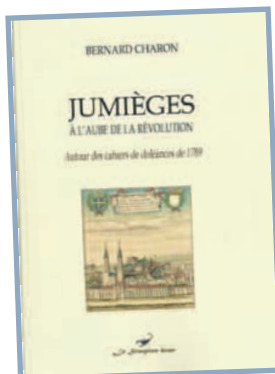
contact@inhari.fr
D'autres opérateurs peuvent également vous assister : SOLIHA Territoires en Normandie 02 35 63 81 43 et le CDHAT 02 32 81 91 70.
• Un point sur le démarchage abusif Attention au démarchage téléphonique et/ou à domicile qui dans certains cas aboutissent à des installations très coûteuses et pas toujours bien réalisées. Certaines entreprises se disent mandatées par l'État, l'ADEME ou une autre collectivité pour venir vous proposer un diagnostic ou des conseils gratuits. Ces conseils ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une démarche commerciale téléphonique ou en porte à porte. Aucune entreprise n'a été missionnée par la Métropole Rouen Normandie ou l'ADEME, seuls les conseillers des Espaces info énergie peuvent apporter des conseils neutres et indépendants.

Quelques conseils à suivre :
Ne signer aucun document lors du premier rendez-vous, même si vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours. Prenez le temps de comparer l'offre proposée, de vérifier l'exactitude des arguments avancés, notamment concernant les aides qui peuvent vous être accordées. Les crédits proposés pour financer le projet sont très souvent toxiques, à des taux très élevés. Consultez l'Espace Info-Energie pour obtenir un conseil neutre et indépendant. Attention, le délai de rétractation ne s'applique pas en cas de signature de devis ou de bon de commande sur un salon ou une foire.



Qui suis-je ?

Un employé saisonnier a été recruté pour la période estivale, il sera notamment chargé de l'entretien des espaces verts. Monsieur Mickaël Noury travaillera donc pour la commune jusqu'en septembre 2016.



Histoire locale

Bernard Charon, ancien instituteur à l'école d'Yville, a toujours été passionné d'histoire. Il vient de publier un livre intitulé : « Jumièges à l'aube de la Révolution. Autour des cahiers de doléances de 1789 ».

Vous pouvez vous le procurer au prix de 9 € en écrivant à l'auteur : Bernard Charon, 1832 rue du moulin, 76480 Jumièges. Il peut aussi être déposé à domicile, sans frais de port.

À vos agendas...

Dimanche 10 juillet : concert exceptionnel, portraits illustrés en musique par l'Orchestre Régional de Normandie dans le cadre de « Normandie impressionniste », à partir de 17 h à la salle polyvalente. Entrée libre sur réservations au 02-35-37-74-98 ou par mail : mairie-yville@wanadoo.fr

Saint-Louis patron de la commune sera à l'honneur le week-end du **27 et 28 août**
Retrouvez le programme détaillé en page 1

22 octobre : repas « fruits de mer » par le Club de pêche.

6 novembre : bourse aux jouets.

13 novembre : loto organisé par l'ALCY-gym.

26-27 novembre : marché de Noël.

2 décembre : projection du film de Noël.

17 décembre : spectacle de Noël « La magie de Noël » par la compagnie « La Cicadelle », à partir de 10h.

À la rentrée, faites-le plein d'énergie et retrouvez les activités proposées par l'ALCY en vous rendant sur www.yville-sur-seine.fr

Rendez-vous le **lundi 12 septembre** à 19 h 30 pour la reprise des cours de Gym et de Full'dance pour les enfants. Contact Nadine Hourlier : 02-35-37-66-33

N'hésitez pas à tester et à goûter ! Reprise de l'atelier cuisine le **9 septembre**.



État civil

Mariage :

David Vasselín et Katty Lejeune le 25 juin 2016.

Baptême civil :

Camille Lejeune-Vasselín le 25 juin 2016.

Plerick Lejeune-Vasselín le 25 juin 2016..

Décès :

Andrée Angrand le 30 mars 2016.

Daniel Monnier le 22 avril 2016.